

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE FARO ET DEO

COMMUNE DE GALIM-TIGNERE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

FARO AND DEO DIVISION

GALIM - TIGNERE COUNCIL

GENERAL OFFICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04 / AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2026 DU 07 MAY 2026
RELATIF AUX TRAVAUX DE :
ENTRETIEN DES POINTS CRITIQUES DE LA VOIRIE URBAINE DE GALIM-TIGNERE DANS
LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

1. Objet de l'avis d'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Maître d'Ouvrage du projet d'investissement lance un Appel d'Offres National Ouvert N° ____ / AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2026 du _____ qui porte sur l'exécution des travaux d'entretien des points critiques de la voirie urbaine de Galim-Tignere dans la commune de Galim-Tignere, dans le cadre du BIP de l'exercice 2026

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires-études ;
- démolition des ouvrages existants
- Amenage et replis des matériels ;
- Construction des caniveaux béton armé (en U) recouverts de dalles de dimension 80*60 ep 15cm ;
- Construction des caniveaux en maçonnerie de moellons en (V) de dimension ep.30 cm;

3. allotissement

Les travaux objets du présent dossier d'appels d'offres d'un lot unique :

4. le délai d'exécution

Le délai d'exécution maximum pour la réalisation de ces travaux est de 03 mois pour chaque lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le secteur de bâtiments et équipements collectifs. Conformément à la Circulaire N°006/LC/MINMAP/CAB du 05/02/2025 à travers laquelle une période transitoire de six (06) mois a été accordée aux acteurs concernés pour se conformer aux nouvelles dispositions légales dans la production préalable d'une attestation de catégorisation, délivrée par l'autorité chargée des marchés publics.

Le point a) de la circulaire N°006/LC/MINMAP/CAB du 05/02/2025 stipule également que : « la production de la copie certifiée de l'attestation de catégorisation ou de la décision visée ci-dessus, dispense les soumissionnaires catégorisés de la production dans leurs

dossiers techniques, des pièces justificatives relatives au chiffre d'affaires, aux références, aux moyens techniques et logistiques propres minima au personnel permanent et à la localisation du siège».

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2026.

7. le mode de soumission des offres

le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne

8. Caution de soumission

Les soumissionnaires sont dispensés de la production de la caution de soumission conformément à la circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution de consignation, de conservation, de deconsignation, de restitution et de résiliation des garanties dans les marchés publics en sont point 7 alinea c

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au niveau du SIGAMP de la Commune de Galim-Tignère tel 698925025/677211125.

10. Cout prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 25.000.000 (Vingt cinq millions) Fcfa.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres établi en Français peut être obtenu au niveau du SIGAMP de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis, contre le versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, à la recette municipale de Galim-Tignère.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la DDMINEPAT du faro et deo, au plus tard le ~~09~~ ⁰⁹ JUN 2026 à 14 heures précises et devra porter la mention:

N° 04 /AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2026 DU 07 MAY 2026

RELATIF AUX TRAVAUX DE :
ENTRETIEN DES POINTS CRITIQUES DE LA VOIRIE URBAINE DE GALIM-TIGNERE DANS
LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT BIP 2026
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission

produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 09 JUN 2026 à partir de 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE GALIM-TIGNERE dans la salle des réunions de la DDMINEPAT du faro et deo à tignere.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée

15- Critères d'évaluation des offres

15.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiée ou non authentique ;
- c) Dossier technique incomplet pour absence de l'un des éléments suivants ;
 - Une note d'organisation et méthodologique ;
 - La charte d'intégrité datée et signée ;
 - La déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales datée et signée.
- d) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces Une soumission timbrée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - Le devis quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires.
- e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous-détail des prix unitaire ;
- f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels.

15.2 Critères essentiels Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 07 critères essentiels ci-dessous :

- a) La capacité de financement ou la ligne de crédit sur 1 critère ;
- b) Les preuves d'acceptation des conditions du marché sur 06 critères.
 - ✓ Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
 - ✓ Les Cahiers Des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
 - ✓ Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres paraphé à chaque page signé à la dernière page ;
 - ✓ Les modèles de garanties paraphés à chaque page ;
 - ✓ Le modèle de projet de Marché paraphés à chaque page et signé à la dernière page ;
 - ✓ La déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la

visite du site. Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la SIGAMP de la COMMUNE DE GALIM-TIGNERE Tél : 677211125/698925025

19 Lutte contre la corruption

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 677211125/698925025.

20 Additif de l'appel d'offres

Monsieur le Maire de la COMMUNE DE GALIM-TIGNERE se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent avis d'appel d'offres.

Ampliations :

- ARMP/AD (pour publication dans le JDM)
- MINMAP
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVE

Galim-Tignère le, **07 MAY 2026**

Le Maire

(Le Maître d'Ouvrage)



Ibrahim Yaya

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE FARO ET DEO

COMMUNE DE GALIM-TIGNERE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

FARO AND DEO DIVISION

GALIM - TIGNERE COUNCIL

GENERAL OFFICE

OPINION OF CALL OF OFFERS NATIONAL OPENED
N° ~~04~~ AONO/CGT/CIPM/2026 of the ~~07~~ MAY 2026
Relative to the maintenance work on critical points of the urban road network of Galim-Tignère.

IN PROCEDURE OF EMERGENCY

1. Object of the opinion of call of offers

The Mayor of the Galim-Tignère Council, Mr. of work of the investment project throws a Call of offers National Opened N°.../AONO/CGT/CIPM/2024 of the _____ that is about the execution of the maintenance work on critical points of the urban road network Galim-Tignère, in the setting of the BEEP of the exercise 2026.

2. Consistence of works

Works understand notably:

- Terracing-foundation
-

3. Delay of execution

The delay of execution foreseen by the Mr. of work for the realization of works, object of the present Call of offers, is of three (03) months.

4. Allotssment

Works are the subject of one unique share.

5. Estimable cost

The estimable cost of the operation at the end of the previous studies is of 25 000 000 (twenty five millions) FCFA.

6. Involvement and origin

Participation in this Call for Tenders is open on equal terms to companies under Cameroonian rights in categories D in the "other infrastructure" sub-sector of activity. In accordance with Circular N°006/LC/MINMAP/CAB of 05/02/2025 through which a transitional period of six (06) months is granted to the actors concerned to comply with the new legal provisions in the prior production of a categorization certificate, issued by the authority responsible for public procurement. Point a) of circular N°006/LC/MINMAP/CAB of 02/05/2025 also stipulates that: "the production of the certified copy of the categorization certificate or the decision referred to above, exempts the categorized bidders from the production in their technical files, supporting documents relating to the turnover, the minimum technical and logistical means offered to the permanent staff and the location of the headquarters".

7- Funding

The works covered by this Invitation to Tender are financed by the FOUNDS BIP - Fiscal Year 2026, budget head No _____

8- Bidding Method

The mode of submission selected for this consultation is offline.

9- Bid bond

Bidders are exempt from producing the bid bond in accordance with the Circular N°000014/C/MINMAP/CAB OF JULY 23, 2025 relating to the modalities of constitution, deposit, conservation, deconsignment, restitution and realization of guarantees in public contracts in its point 7 paragraph c.

9. Consultation of the File of call of offers

The file can be consulted at the tractable hours to the SIGAMP of the Galim-Tignère Council.

10. Acquirement of the File of call of offers

The file of call of offers workbench in French can be gotten to the secretariat of the SIGAMP of Galim-Tignère Council, since publication of the present opinion, against the remittance of a non repayable sum worth 50 000 (fifty thousand) CFA francs, to the municipal recipe of Galim-Tignère Council.

11. Discount of the offers

Every offer written in French or in English in Seven (07) copies of which the original and six (06) copies marked like such should arrive under closed fold to the General secretariat of galim-tignère Council, at the latest the 10 9 JUN 2026 at 14 precise hours and should carry the mention:

**"OPINION OF CALL OF OFFERS NATIONAL OPENED
N°.../AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2026 OF THE _____
Relative to the maintenance work on critical points of the urban road network of Galim-Tignère.**

**IN EMERGENCY PROCEDURE
"TO OPEN ONLY IN SESSION OF SPOLIATION"**

12. Admissibility of the offers

At the risk of dismissal, the other requisite administrative pieces should be produced imperatively in original or in copies certified compliant by the issuing service or the authority concerned, in accordance with the stipulations of the Particular Regulation of the call of offers. They should be inevitably under validity and should date of less than three months preceding the date of deposit of the offers.

All offer no in conformity with the prescriptions of the present opinion and the File of call of offers will be declared inadmissible. Notably the absence of the submissiveness guaranty delivered by a first-class bank accepted by the Ministry charged of Ministry of Finance or the failure to respect of the models of the pieces of the file of call of offers, will drag the dismissal of the offer.

13. Opening of the folds

The opening of the folds will make itself in only one time. 10 9 JUN 2026
The opening of the Administrative pieces and the technical and financial offers will take place it at 15 o'clock by the Internal Commission of galim-tignère in the room of meeting of DDMINEPAT of tignère.
Only the tenderers can attend this session of opening or can make represent itself/themselves of it by a person of their choice duly mandated

14. Criterias of assessment

14.1.16 - Criteria for the evaluation of tenders:
Eliminating Criteria

- a) Non-compliance 48 hours after the opening of the tenders, of at least one of the documents in the administrative file;
- b) False declaration, falsified or non-authentic documents;
- c) Incomplete technical file for absence of one of the following elements:
 - An organizational and methodological note;
 - The integrity charter dated and signed;
- d) Incomplete financial file for absence or non-compliance of one of the following documents:
 - A stamped and signed submission;
 - The unit price schedule (BPU);
 - The quantitative and estimated estimate (DQE);
 - The unit price sub-detail.
- e) Omission of a quantified unit price in the BPU, the DQE and the unit price sub-detail;
- f) Not having obtained at least a total of 05 criteria out of all the 07 essential criteria.

Critical criteria Essential criteria:

the evaluation of technical offers will be made on the basis of the 07 essential criteria below:

a) The financing capacity or the credit line on 1 criterion;

b) b) Proof of acceptance of the market conditions on 06 criteria.

- The Specifications of Special Administrative Clauses (CCAP);
- The Specifications of Special Technical Clauses (CCTP);
- The Special Regulations of the Call for Tenders initialed on each page signed on the last page;
- The contract project model initialed on each page and on the last page.
- The declaration on the tenderer's honor, signed and dated certifying the visit to the site. The details of these essential criteria are specified by the Special Regulations for the Call for Tenders (RPAO) and included in the evaluation grid.

Only the tenderers having gotten a note of at least 70% to the technical assessment will be admitted to the analysis of the financial offer.

15. Assignment of the market

The Contracting authority will assign the Market to the Tenderer whose offer will be recognized compliant for the essential in the DAO and that arranges requisite technical and financial capacities to execute the Market in a satisfactory way and whose offer has been valued the less-saying while including the proposed discounts if the case arises.

16. Lasted of validity of the offers

The tenderers remain committed by their offers during ninety (90) days from the date limits fixed for the discount of the offers.

17. Complementary information

Any information can be gotten at the tractable hours to the Office of SIGAMP of the Galim-Tignère Council.

(The Contracting Authority) d"

Copies:

- Delegated Contracting Authority/F&D
- ARMP(for publication and archiving)
- Notice boards(for information)
- Contracts service(for information)



Galim-Tignère the

07 MAY 2026

The Mayor

Abraham Yaya